République Française



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2016/82/ 0000501

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1)

EURL SLFT

145 ROUTE DE MILLERY 69700 MONTAGNY

n° SIREN

818858078

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du

14/03/2016

13/03/2021

Délivrée à LYON(FRANCE)

le 14/03/2016

Ministère chargé des Transports

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pour le Préfet et par subdélégation, La chef de la cellule réglementation

Laurence MOUTTET

⁽¹⁾ Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

⁽²⁾ Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence